

Questions orales

fération et l'usage des armes chimiques à la suite de la menace proférée l'autre jour contre Israël par l'Iraq et du fait bien connu que ces armes chimiques sont stockées dans divers endroits par plusieurs pays.

Je voudrais demander au gouvernement s'il a l'intention de faire preuve de plus de fermeté sur cette question, plus précisément, entend-il profiter du fait qu'il siège au Conseil de sécurité des Nations Unies pour relancer un mouvement international en vue d'interdire les armes chimiques et pour créer un climat international où les pays qui menacent non seulement de se procurer, mais aussi d'utiliser ce genre d'armes, seront rappelés à l'ordre.

M. Patrick Boyer (secrétaire parlementaire du secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Monsieur le Président, la question du député tombe à point nommé. Le gouvernement du Canada condamne la déclaration du président Hussein concernant les armes chimiques à cause de sa nature extrêmement belliqueuse dans une région où le climat est déjà tendu et parce qu'elle ne fait rien pour promouvoir la paix.

Je voudrais soulever deux points en réponse à la question précise du député. Premièrement, le Canada, en tant que pays, n'exporte en Iraq aucun équipement, aucun matériel, aucun produit chimique, ni aucune substance qui pourraient être utilisés pour fabriquer des armes chimiques.

Deuxièmement, en ce qui concerne la question du Conseil de sécurité, c'est un point que je porterai à l'attention du secrétaire d'État aux Affaires extérieures parce que, à mon avis, le rôle déterminant que le Canada peut jouer dans ce domaine, comme le suggère le député, est très opportun et important, et le gouvernement du Canada aimerait tenir ce rôle.

M. Jim Fulton (Skeena): Monsieur le Président, ma question supplémentaire s'adresse au ministre de l'Environnement. Le ministre ne l'ignore pas, le ministère de la Défense nationale a mis au point des armes chimiques et biologiques et a fait une série de tests sur celles-ci à Suffield, en Alberta, ainsi qu'à d'autres endroits, notamment au Québec.

Certains des sites pourraient être encore contaminés par des agents mortels comme l'anthrax. En outre, le ministère de la Défense nationale a la réputation de camoufler les incidents plutôt que de nettoyer ses sites. Compte tenu de ces facteurs, le ministre de l'Environnement entreprendra-t-il immédiatement un dépouillement complet des dossiers du gouvernement afin de déterminer où des tests ont été effectués et rendra-t-il ces données publiques? Fera-t-il lui-même des tests sur

tous les sites, y compris celui où a été testé l'anthrax, au Québec, pour déterminer lesquels sont contaminés?

L'hon. Mary Collins (ministre associée de la Défense nationale et ministre responsable de la Situation de la femme): Monsieur le Président, je voudrais faire savoir au député que le ministère de la Défense nationale va engager quelqu'un pour revoir tous ses dossiers depuis la Seconde Guerre mondiale afin de déterminer si des informations ou des documents confirment ou non que des tests sur l'anthrax ont eu lieu à Grosse-Île ou à Suffield. Nous allons certainement rendre publics les résultats de cette recherche.

En outre, le député sait sans doute que le ministère de la Santé nationale et du Bien-être social fera des recherches cet été à Grosse-Île pour savoir s'il y subsiste des traces d'anthrax.

* * *

LE COMMERCE EXTÉRIEUR

L'hon. Lloyd Axworthy (Winnipeg-Sud-Centre): Monsieur le Président, c'est au premier ministre suppléant que je m'adresse.

Hier, tandis que le premier ministre méditait sur les avantages que le Mexique pourrait tirer d'un projet d'accord commercial avec les États-Unis, nos travailleurs étaient de plus en plus nombreux à perdre leur emploi et nos entreprises toujours plus nombreuses à aller s'installer aux États-Unis.

Ainsi, nous avons appris aujourd'hui que dans la circonscription du ministre des Approvisionnements et Services située à proximité d'Ottawa, la société Speedo Swimwear déménageait au Kentucky et que ses 70 employés allaient perdre leur emploi; qu'en Colombie-Britannique, la société Bright's Wines s'appête à fermer un important établissement vinicole dans la région de Surrey; que l'usine de la société International Packers à Saskatoon allait devoir mettre 60 travailleurs à pied à cause du harcèlement dont elle fait l'objet par suite des contraintes que les États-Unis imposent à nos exportations de viande de porc.

Comment pouvons-nous nous laisser convaincre d'adhérer à un accord commercial nord-américain lorsque le gouvernement n'aide d'aucune façon à la réadaptation des Canadiens qui sont victimes de l'accord commercial actuel? Comment pourrions-nous agir ainsi, alors que nous plaçons nos travailleurs à la merci non seulement des Américains, mais dorénavant aussi des Mexicains?

L'hon. Michael Wilson (ministre des Finances): Si je peux rafraîchir la mémoire du député, monsieur le Président, le premier ministre n'a pas déclaré hier que nous allions entreprendre des négociations avec les Mexicains